



IMPLICATION DES FEDERATIONS DANS LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EXEMPLE DE LA FEDERATION DE

CONTEXTE

La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire a mis au cœur de ses préoccupations en 1988 l'accès à la pratique physique dès le plus jeune âge. Ainsi proposer dès 9 mois des situations d'éveil moteur, tout en étant accompagné de papa ou de la maman c'est permettre dès les 1^{er} pas de s'ouvrir à l'autre et à son environnement. Nos fondements et nos valeurs reposent sur l'accès à tous à la pratique physique en prenant soin de chaque individu pour que celle-ci soit source d'épanouissement et de plaisir.

La mise en place des rythmes scolaires s'inscrit donc naturellement et de manière complémentaire avec nos orientations dans la mesure où c'est bien la dynamique éducative globale qui au centre mettant en synergie la pluralité des acteurs et des actions.

FINALITES / OBJECTIFS

- Favoriser le développement, l'épanouissement, l'ouverture et l'autonomie des enfants par une offre éducative adaptée.
- Inscrire le club EPGV dans le Projet Educatif Global (PEG) au service de l'épanouissement, du développement et de la réussite de tous les enfants
- Accompagner les premiers pas de l'enfant dans la découverte de soi et du monde en lui faisant vivre des situations d'éveil et de développer ses capacités psychomotrices, sociales ...

ACTEURS IMPLIQUES

En interne :

- Les comités régionaux et départementaux
- Les conseillers de développement
- Les conseillers techniques régionaux
- Les clubs

En externe :

- Le mouvement sportif dans son ensemble
- Collectivités territoriales

DEMARCHE

La Fédération d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire s'est positionné sur une offre complémentaire en prenant en compte les contraintes suivantes :

- Temps d'activités allant de 45 min à 1h30 avec ou sans déplacement.
- Effectifs hétérogènes, variés au nombre restreint ou important (Dans le respect des règles d'encadrement)
- Matériel et lieu de pratique.

Ainsi la réponse fédérale est de proposer des activités rapide à mettre en place afin d'optimiser le « temps d'engagement moteur ». Ces situations, jouées en petit ou en grand nombre mais aussi de manière individuelle ou collective pourront être mise en place dans des espaces restreints sans matériel important.

Le principe fort de notre proposition : Participer à des challenges individuels et collectifs en préservant notre philosophie : Proposer des situations emprunts « d'intentions éducatives »

En complément de ce principe, Il s'agira de proposer des activités différentes entre le temps périscolaire et le temps extra-scolaire afin d'évincer tout risque de confusion chez les différents acteurs. Par l'intermédiaire de ces challenges, les objectifs seront de :

- Faire vivre différents temps de pratique en prenant en compte le temps d'activité et l'âge des enfants
- Découvrir différentes activités source d'épanouissement et de réussite
- Faire vivre des activités ludiques et des jeux traditionnels en s'appuyant sur des variantes source d'apprentissage et de progression pédagogique

ELEMENTS CALENDAIRES

- Octobre 2013 : Vote du Codir de son engagement dans la réforme
- Janvier 2014 : Présentation du pré – projet – Constitution d'un vademecum à destination clubs et des animateurs
- Validation du Vademecum en Codir de février
- Diffusion dans les structures déconcentrées : Codep – Coreg
- Formation des animateurs impliqués dans la réforme

FREINS IDENTIFIES

Ceux-ci reposent sur les retours de terrains des associations engagées dans la réforme depuis septembre 2013

- Les cours du mercredi non reconduits dans la semaine dans la mesure où les salles sont utilisées à flux tendus
- Le coût horaire d'un animateur dans le cadre d'une convention

- ❑ Des craintes concernant la perte de cours en semaine suite à des TAP réquisitionnant des salles de 16h à 18h.

EVALUATION

Indicateurs de réussite :

- 500 clubs engagés dans la réforme pour un nombre d'enfants avoisinant les 10000
- Démontrer la complémentarité de notre offre de pratique entre le péri et l'extrascolaire
- Inscrire le club EPGV comme un acteur majeur et de qualité au service du développement et de l'épanouissement de l'enfant
- Inscrire le club EPGV comme un acteur majeur et de qualité au service de la collectivité

Indicateurs de Non réussite :

- Baisse importante de nos enfants licenciés à la FFEPGV
- Un nombre de clubs restreints engagés dans la réforme

Perspectives :

Elles sont difficilement lisibles à ce jour mais le souhait reste de trouver une articulation cohérente dans l'offre de pratique au service du développement de l'enfant